

## Communiqué aux médias

Dübendorf / St-Gall / Thoune, 9 juillet 2007

### *Un label pour la compatibilité entre famille et travail*

## **L'Empa mène une politique d'entreprise favorable à la famille**

***Ceux qui recherchent une compatibilité entre famille et travail trouvent en l'Empa un employeur qui se distingue – dans tous les sens du terme – dans ce domaine. Le «Centre UND activité familiale et professionnelle pour hommes et femmes» a décerné à l'Empa le 9 juillet 2007 son label «Famille UND Beruf» en reconnaissance de l'engagement de l'Empa depuis de nombreuses années dans une politique d'entreprise favorable à la famille et pour l'égalité entre femmes et hommes – une incitation à continuer à jouer dans l'avenir aussi un rôle de pionnier dans ce domaine.***

Le label «Famille UND Beruf» qui lui a été attribué le 9 juillet 2007 récompense l'Empa pour son engagement dans l'amélioration de la compatibilité entre famille et travail. Le vice-directeur de l'Empa Roland Knechtle s'est déclaré très heureux de cet honneur et a annoncé que la direction «n'allait pas se reposer sur ses lauriers». Pour lui cette distinction vient souligner l'estime que l'Empa témoigne à ses collaborateurs qui ne sont pas considérés et soutenus uniquement en tant que forces de travail mais aussi comme des personnes qui désirent également mener une vie de famille. Cette distinction est finalement aussi un argument supplémentaire de l'Empa pour se positionner comme un employeur progressiste sur le marché du travail. Sur le plan interne, cette distinction vient «renforcer le thème de l'égalité entre femmes et hommes au sein de l'Empa et est en encouragement à relever de nouveaux défis» ainsi que l'a souligné la déléguée à l'égalité des chances entre femmes et hommes de l'Empa Cathleen Hoffmann.

### **Des places de crèche très convoitées**

La Centre UND a particulièrement relevé la continuité avec laquelle l'Empa se consacre aux thèmes de la compatibilité entre famille et travail et de l'égalité entre femmes et hommes. «Que ce soit dans la position de la déléguée à l'égalité ou au sein du groupe du projet «Kristall», j'ai toujours rencontré des femmes – et aussi des hommes – très engagés» a déclaré Daniel Huber, directeur du Centre UND. Ceci conduit à des améliorations continues et durables d'une haute qualité professionnelle dans les domaines de la compatibilité entre famille et travail et de l'égalité entre femmes et hommes. Depuis la première analyse il y a quatre ans, les modalités de contrôle des entretiens d'évaluation annuels ont été améliorées. Et autre point très important, depuis lors des possibilités de garde extra-familiale des enfants sont offertes aux collaboratrices et collaborateurs sur les trois sites de l'Empa (Dübendorf, St-Gall et Thoune).

A Dübendorf, l'année passée, avec la construction du nouveau pavillon des enfants de l'Empa et de l'Eawag, le nombre de places de crèche a passé 17 à 33. Et entre-temps cette offre a encore pu être

augmentée. «Après une année, toutes ces nouvelles places sont déjà attribuées», déclare la directrice de la crèche, Eveline Vonlanthen. Les places pour les nourrissons en particulier sont très recherchées et le pavillon des enfants a demandé au canton et obtenu une autorisation spéciale pour augmenter le nombre des places pour nourrissons de deux à trois pour onze enfants, «ceci parce que nous disposons avec le nouveau pavillon des locaux et du personnel qualifié nécessaires», comme l'explique la directrice de la crèche. Une autre particularité est qu'une grande partie des enfants sont amenés et aussi repris par leurs pères. Vonlanthen: «Je trouve cela très beau car dans les autres crèches cela reste en règle générale toujours la tâche de la mère.»

### **L'égalité de chances conserve son actualité**

L'égalité des chances entre femmes et hommes restera à l'avenir aussi un thème d'actualité à l'Empa, c'est ce dont est convaincu Daniel Huber. Il relève que, par exemple, des améliorations sont possibles en ce qui concerne le nombre des femmes occupant une position de cadre. «De plus, c'est un grand défi pour toute institution de recherche de trouver de bonnes solutions permettant à ceux qui y travaillent de concilier carrière académique et famille.» Toutefois Huber désire attendre la prochaine évaluation en 2008 avant d'émettre des propositions de mesures concrètes. Avec le label «Familie UND Beruf», l'Empa s'engage à faire contrôler ses performances dans ce domaine tous les deux à trois ans. Huber pense que le nombre de points obtenus par l'Empa augmentera encore ces prochaines années.

Lors de la première analyse il y a quatre ans, l'Empa avait obtenu 339 points sur les 500 possibles. L'Empa avait alors obtenu de bonnes notes, par exemple pour ces différents modèles d'horaire de travail qui tiennent compte des besoins des personnes ayant des obligations familiales, pour ses règles de suppléance claires, pour sa culture de communication et de confiance ouverte avec des droits de consultations et pour ses nombreuses manifestations ouvertes à tout le personnel. L'Empa s'est aussi vue décerner des louanges pour l'attention qu'elle porte à l'utilisation d'un langage non sexiste dans ses relations avec ses collaboratrices et collaborateurs, pour le soutien qu'elle leur apporte dans la garde extra-familiale de leurs enfants ainsi que pour son règlement sur le mobbing et le harcèlement sexiste et sexuel.

### **Pour plus d'information**

Cathleen Hoffmann, Déléguée à l'égalité entre femmes et hommes de l'Empa, tél. +41 44 823 41 38, [cathleen.hoffmann@empa.ch](mailto:cathleen.hoffmann@empa.ch)

### **Informations sur le Centre UND activité familiale et professionnelle pour hommes et femmes**

[www.und-online.ch](http://www.und-online.ch)

### **Rédaction**

Martin Kilchenmann, Communication, tél. +41 44 823 44 10, [martin.kilchenmann@empa.ch](mailto:martin.kilchenmann@empa.ch)



L'engagement de l'Empa dans les domaines des conditions de travail favorables à la famille et de l'égalité entre femmes et hommes lui a valu de se voir décerner le label «Familie UND Beruf» (de g. à dr.: Anne Satir, ancienne déléguée à l'égalité entre femmes et hommes, Daniel Huber, Centre UND, Roland Knechtle, vice-directeur de l'Empa et Cathleen Hoffmann, déléguée à l'égalité entre femmes et hommes).



Les places pour nourrissons très recherchées de la crèche de l'Empa et de l'Eawag permettent aux collaboratrices et collaborateurs de concilier une carrière académique débutante avec la fondation d'une famille.